LE PETIT BRUILLOIS

La Porte du Hainaut

Magazine Municipal de la commune de Bruille Saint Amand

N° 57 nov - déc 2015

bruille saint amand
une commune à votre service

Banquet des aînés p.6-7

Quand la chute des feuilles est tardive, la froidure arrive vite.

SOMMAIRE

Maisons fleuries ***p.3***

Sauvegarde du Mémorial ***p.5***

Ecole ***p.8***

Sports ***p.13***

Balades thermiques ***p.18***

p.2 Actualités

p.9 Multi-Accueil

ACTUALITES

BRUILLE GYM TONIC

Suite à son Assemblée Générale du 21 septembre, l'Association Bruille Gym Tonic a repris ses cours à la Salle des Sports dès le 22 septembre 2015.

Les séances ont lieu à 19h30 :

Le lundi, gym rythmée.

Le mardi, gym d'entretien.

Le jeudi, step.

L'association autorise trois séances gratuites d'essai.

Renseignements possibles auprès de :

Monique Lannoy, Présidente, au 03 27 34 11 69,
Monique Fabbri, Trésorière au 03 27 34 10 59.

Le Petit Bruillois
Bimestriel de la commune
de Bruille Saint Amand

Place Roger Salengro - 59199 Bruille Saint Amand
Tél : 03.27.34.14.12 Fax : 03.27.34.16.34
mairie@bruillesaintamand.fr

Directeur de publication : Christophe PANNIER
Conception, réalisation, illustration, rédaction: Service communication
communication@bruillesaintamand.fr
Dépôt Légal : 2001
Impression : Vanboquestal Saint Amand
Diffusion : 730 exemplaires

En raison des événements dramatiques survenus vendredi 13 novembre, il n'y aura pas d'édito dans votre magazine municipal.

Rassemblements de solidarité à Bruille Saint Amand

« Je continuerai à aimer, même si les autres distillent la haine.

Je continuerai à construire, même si les autres détruisent.

Je continuerai à parler de paix, même au milieu d'une guerre. »

Abbé Pierre

Soyons tous solidaires devant

tant de barbarie et d'obscurantisme.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

PALMARES ; **1ère: Melle Charlie LENNE, 2ème: M. Francis LAGACHE 3ème: M. CHOQUET et Mme SUDARA**

Autres participants: Mme Guillemot, Mme Blanpain, Mme Liévin, Mme Lefrand, Mme Stouder, Mme Mille, Melle Dropsit, M. Descamps, Mme Lespinoy, M. Vandevoir, Mme Dubois, M. Bruneau, M. Druciak, Mr Decobecq, Mme Flinois, Mme Deloffre, Mme Lenglin.

PRIX D'ENCOURAGEMENT PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Depuis bien longtemps les villageois sont invités à fleurir leur façade ou leur jardinet pour leur plaisir mais aussi pour l'embellissement de leur rue, de leur commune. Dans cette optique, ceux qui s'inscrivent au concours des maisons fleuries (c'est gratuit) sont classés par un jury composé de partenaires extérieurs et sont récompensés à l'occasion d'une cérémonie qui les met à l'honneur. Dans le même souci d'égayer notre environnement, les employés communaux entretiennent les espaces publics, au mieux de leurs moyens et du temps dont ils disposent. Plus rares sont les riverains qui fleurissent les bords des chemins. C'est pourquoi la municipalité a décidé cette année de décerner **un prix d'encouragement « *patrimoine-environnement* » à Jean-Paul Bruneau** qui a pris l'initiative de semer et d'entretenir des fleurs de chaque côté de la rue Neuve, en prolongement de son habitation.

TRAVAUX

Accessibilité de la mairie

En tant que principal, voire unique, guichet de service public dans les communes, la mairie est un lieu symbolique et incontournable. Aussi, afin de répondre à la loi du 11 février 2005 et de ses textes d'application, plus particulièrement dans le cadre de l'obligation de mise en accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public) les mairies sont bien souvent les premiers bâtiments à faire l'objet de diagnostics et de travaux.

Tout le monde peut être concerné à un moment de sa vie

L'accessibilité participe pleinement à la qualité de vie de chacun d'entre nous, à un moment donné.

La maman qui se déplace avec la poussette de son enfant, la personne en situation de handicap physique, le senior qui rencontre désormais des difficultés de déplacement, un accident de la vie courante qui gêne la déambulation, quelques exemples que nous rencontrons régulièrement.

La mairie de Bruille Saint-Amand, même si l'accessibilité était déjà de fait depuis plusieurs années par l'accès de la salle des 3 chênes, est maintenant également accessible par l'entrée principale.

Peut-être avez vous été intrigués par ce petit groupe qui déambulait le samedi matin dans les rues Pasteur, Lionel Guelton, Jules Guesde et Henri Durre ?

Rien d'inquiétant cependant, ce ne sont pas des promoteurs ni des huissiers, mais simplement l'Association Bruilloise Mémoire et Patrimoine qui prépare sa prochaine exposition de mars 2016, sans aucune fin commerciale.

Comme vous avez pu le remarquer, bloc-notes et appareils photos en main, ses membres sont à la recherche d'éléments originaux qui ont marqué l'architecture locale de notre bâti ancien.

D'autres sorties sont prévues pour cibler au mieux ce qui caractérise nos bâtiments bruillois. Le travail est plus conséquent qu'estimé au départ car les façades sont riches d'enseignement, quand on prend le temps de les observer. On ne peut que vous encourager à en faire l'expérience, ou vous joindre à nous pour observer ici les ferrures, là les pierres ailleurs les reliefs de maçonnerie, les toitures et leurs cheminées, vous serez surpris.

Le Président, Bernard LANNOY

A I S M - Association intercommunale de Sauvegarde du Mémorial du 43e RI

AISM, un nouveau sigle pour une nouvelle association qui a son siège à la mairie de Bruille Saint Amand. Pourquoi une nouvelle association et pourquoi intercommunale ?

A la suite de la réunion du 3 septembre dernier il a été jugé opportun de rassembler des personnes de bonne volonté pour s'intéresser au passé et au devenir du site du Mémorial et du fort de la Tour du Moulin permettant de rappeler les combats de mai 1940 sur le secteur fortifié de l'Escaut, et perpétuer le devoir de mémoire, concourir aussi à sa restauration, sa sauvegarde et sa sécurisation. Ses statuts déposés en sous-préfecture le 12 octobre 2015 prévoient également la possibilité d'organiser toutes manifestations, diffuser tous articles, et encourager toutes initiatives tendant à resserrer les liens entre adhérents ou intéresser quiconque par des actions festives, culturelles, éducatives ou promotionnelles.

Elle est intercommunale parce que d'une part, ses membres fondateurs sont originaires de plusieurs communes tels que le Souvenir Français et les Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Saint Amand les Eaux, les Anciens Combattants

de Bruille et Odomez, l'Amicale des Anciens du 43e RI de Lille, l'Association Bruilloise Mémoire et Patrimoine et les représentants de la municipalité de Bruille Saint Amand, et d'autre part, cette association pourrait promouvoir par la suite un circuit de mémoire comprenant d'autres sites extérieurs à la commune.

Son bureau fondateur est constitué de la façon suivante :

Président : Jean BARON, Vice-présidents : Christophe PANNIER et Jacqueline BERNARD, Trésorier : Jean-Claude RICHEZ, Trésorier Adjoint : Jules DECARPENTRIES, Secrétaire Bernard LANNOY, Secrétaire Adjoint : Annick DUBOIS.

La prochaine assemblée générale, prévue à 18 heures le mardi 26 janvier 2016, donnera l'occasion aux personnes intéressées par l'objet de rejoindre l'association AISM.

Le Président, Jean BARON

BANQUET DES AINES

"Nos anciens constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention."

BANQUET DES AINES

Le Dimanche 18 Octobre à la salle des fêtes, comme le veut la tradition, une centaine d'habitants de la commune, âgés de 61 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment festif, le banquet des aînés.

Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement.

Le maire Christophe Pannier et les conseillers municipaux ont accueilli les convives qui ont répondu positivement à l'invitation.

Le 1er magistrat a profité de cet instant pour évoquer plusieurs sujets d'actualité, comme la baisse des dotations de l'état et les actions mises en place dans notre commune pour y pallier et pouvoir continuer à investir. Il a ainsi présenté les chantiers en cours et à venir (nouvelles chaudières, isolation et accessibilité de la mairie, installation de feux intelligents pour sécuriser les accès de l'école, réfection de la rue Henri Durre...).

Cette année a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à nos doyennes et doyens de la journée, qui ont reçu une composition fleurie, sous les applaudissements,

L'après midi s'est déroulée dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas, d'une animation de qualité assurée par Music Live et de magnifiques démonstrations de danses d'époque proposées par l'association « Quadrille 1900 ».

Que souhaiter de mieux que se retrouver l'an prochain !

JEUNESSE

Pour cette année scolaire 2015/2016, 135 élèves fréquentent l'école de La Source dirigée par Mme Monta. Ils sont répartis dans 5 classes conduites par une équipe pédagogique stable : Mme Lamblin (PS – MS), Mme Monta (MS - GS), Mme Lukasiewicz (CP – CE1), Mme Lucq (CE2 –CM1), Mme (CM1 – CM2) et Mme Quéniard suppléante de Mmes Monta et Dubois.

Avant de se mettre au travail dans la classe, de 7h30 à 8h35, les enfants sont accueillis *(accueil périscolaire)* dans les locaux de l'école maternelle.

A la pause méridienne, 90 enfants sont inscrits à la restauration scolaire où s'affairent Marie-Jo et Roselyne, et participent à un temps d'activités avant de reprendre la classe à 13h 45.

De même le soir, les enfants peuvent également bénéficier d'un accueil de 16h à 18h et depuis le 2 novembre, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) leur permettent aussi de choisir une activité de 16h à 17h.

Ces différents temps d'accueil sont animés par une équipe de 4 animateurs (Laura, Carolane, Berthine et Mickaël) sous la responsabilité de Nicolas, directeur enfance-jeunesse et ALSH*.

**ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)*

Inscriptions à l'école :

Votre enfant est né en 2013 ? : il est susceptible de rentrer à l'école de la Source en septembre 2016. Si vous ne l'avez pas déjà fait, rapprochez vous de Mme MONTA, directrice de l'école au 03 27 34 79 39, pour l'en informer.

Les admissions commenceront dès janvier 2016 : vous devrez alors prendre RDV avec la directrice de l'école, au numéro ci-dessus, et vous munir :

- **De votre livret de famille**
- **De la fiche d'inscription de la mairie**
- **Du carnet de vaccination de votre enfant**
- **D'un éventuel certificat médical, indiquant son aptitude à être scolarisé**.

JEUNESSE

Initialement prévue le 16 septembre la Journée du sport, reportée au 7 octobre en raison des mauvaises conditions climatiques, pour les élèves de MS/GS, à l'école d'Odomez : rencontre avec les GS/CP.

Activités sportives dans le cadre de l'USEP :

Voici la liste des engagements pour lesquels nous avons inscrit nos classes :

- Le 15/01/2016 : Course longue à Condé – Classe de Mme DUBOIS
- Le 24/03/2016 : Jeux CP/CE1 à Vieux Condé – Classe de Mme LUKASIEWICZ
- Le 28/04/2016 : Foot à Vieux Condé – Classe de Mme DUBOIS
- Le 29/04/2016 : Multi-activités PS/MS, au DOJO de Vx Condé – Mmes MONTA et LAMBLIN
- Le 03/06/2016 : Athlétisme CE2, à Hergnies – Mme LUCQ
- Le 17/06/2016 : Cyclo GS – Mme MONTA
- Le 24/06/2016 : Randonnée pédestre à Hergnies : Mmes MONTA et LUCQ
- Semaine du 14 au 18 mars 2016 : Jeux d'opposition maternelle, au DOJO de Vx Condé – Mme MONTA + MS de Mme LAMBLIN
  Jeux collectifs à Valenciennes : Classe de Mme LUKASIEWICZ

Activités proposées par l'amicale Laïque

- Action et récolte de fonds pour le Téléthon, **le 14 novembre 2015**
- **Le 4 décembre 2015** après la classe : Saint Nicolas : de 16H jusque 18 h 30 environ, possibilité de faire une photo avec St Nicolas (1 euro) : goûter offert aux enfants (chocolat chaud + brioche)
- Participation au Marché de Noël **: le 13 décembre**, objets de Noël, vente de chocolats

MULTI ACCUEIL

Une bonne rentrée et de nouveaux projets pour le multi-accueil itinérant les 4 chatons.

A partir du 1er janvier 2016, la structure se sédentarisera et ouvrira tous les jours de 08h à 18h, sauf le mercredi à Château l'Abbaye. Les habitants des 3 communes du S.I.V.U. (Bruille Saint Amand, Château L'Abbaye, Nivelle) restent prioritaires.

Notez également que cette année, l'arbre de Noël de la structure se déroulera la mercredi 09 décembre à 10h00 à la salle des fêtes de Bruille Saint Amand.

Au programme : Projection-vidéo, spectacle de marionnettes et la venue du grand bonhomme rouge…

Accueil de loisirs

Une cinquantaine d'enfants se sont retrouvés au « centre d'accueil de la Source » pour les vacances d'automne avec une dominante « sports collectifs », sans oublier les activités de création toujours très appréciées.

Pour clôturer ce séjour, les enfants ont bénéficié d'une sortie au cinéma sur le thème halloween avec le dessin animé « Hôtel Transylvanie 2 ».

Fermé

Nous vous informons que le centre d'accueil de loisirs sera fermé pendant les vacances de Noël.

Association des Anciens Combattants de Bruille Saint Amand - Odomez

Les anciens combattants ont fêté Halloween avec les enfants de Bruille Saint Amand, des communes environnantes et de bien plus loin encore, ce samedi 31 octobre 2015.

La participation de 25 enfants pour cette première est une belle récompense et gage de réussite.

Les concours du plus beau déguisement et de la citrouille la mieux décorée, l'espace de contes, l'atelier de création de balais de sorcière, le jeu de tirs Nerf © sur une cible représentant sorcière, vampire et citrouille, ainsi qu'un porte à porte endiablé dans quelques rues de notre village ont fait passer un après-midi très apprécié par nos jeunes (et moins jeunes) participants.

Ils reviendront l'année prochaine, c'est sur ! Après la journée du soldat de juin dernier, l'AACBO est fière de ses 2 actions menées cette année.

M. Jean-Claude RICHEZ,
Président des anciens combattants.

MEDIATHEQUE

Espace NUMÉRIQUE

Médiathèque, rue Lionel Guelton.

GRATUIT POUR TOUS

Les ateliers du lundi 17h-19h

Lundi 4 janvier ; photo Noir & Blanc

Lundi 11 janvier ; application Photo

Lundi 18 janvier ; mes photos sur l'ordinateur

Lundi 25 janvier : modifier mes photos

Les ateliers du jeudi 15h-18h

Jeudi 7 janvier; la photographie

Jeudi 14 janvier ; photo Noir & Blanc

Jeudi 21 janvier ; logiciel photo

Jeudi 28 janvier ; classer et sauvegarder mes photos

La médiathèque et l'espace numérique seront fermés du 20 décembre au 3 janvier inclus.

Une permanence pour la médiathèque aura lieu le 30 décembre de 10h à 12h et de 15h à 19h.

Conférence à la médiathèque Mots Passants

Le vendredi 11 décembre à 20 heures,

M. Bernard LANDAS
Inspecteur de l'Education Nationale Honoraire
et Chef d'Escadron (H) de la Gendarmerie Nationale
sera l'invité de la médiathèque.

Les mois de mai et juin 1940 ont été terribles pour l'Armée française.
Devant des forces ennemies supérieures mécaniquement, les redditions sont inévitables. Le 24 juin, l'armistice est demandé par la France à l'Allemagne.

1 800 000 hommes sont faits prisonniers, dont 630 000 officiers!

Pour la majorité d'entre eux, ce seront cinq années de privation totale: manque de liberté, peu de nourriture, logement insalubre, vexations en tout genre. Isolés de leur Pays et de ceux qui leur sont chers, ces prisonniers ne voient pas d'issue favorable à leur sort. Anéantis, humiliés, découragés, résignés, malades, beaucoup ne reviendront pas des camps.

A l'aide d'un diaporama et de documents, la conférence s'articule en trois grandes parties:

- **La notion de prisonnier**
- **La vie quotidienne de l'officier prisonnier de guerre**
- **L'état physique et psychologique de l'officier prisonnier de guerre**

Entrée gratuite

AGENDA

5 décembre : **Concert de Noël église Saint Maurice 20H00**

6 et 13 décembre : **Elections régionales**

9 décembre : **Spectacle de Noël de la halte garderie**

9 décembre : **Arbre de Noël du foot**

18 décembre : **Distribution des coquilles aux enfants de l'école**

17 décembre : **Réunion publique salle des fêtes 18h30**

19 décembre : **Les coquilles de noël seront distribuées aux aînés dans la matinée**

23 et 24 janvier : **Expo avicole, salle des sports**

COMMEMORATION

La commémoration de l'armistice du 11 novembre.

Pour se rappeler les grands moments de notre Histoire, une douzaine de ***Journées Nationales*** ont été officiellement répertoriées dans l'année et les communes sont tenues de les valoriser. Le 11 novembre qui date la fin de la 1ere Guerre Mondiale de 1914-1918, conflit oh combien meurtrier, fait bien entendu partie de ces jours fériés, que le dictionnaire qualifie de jours où la cessation du travail est prescrite par la loi… Devrait-on en déduire que la dispense de travail est prévue pour se consacrer à l'événement concerné ??? Certes un certain nombre de nos concitoyens s'en réfère mais beaucoup banalisent aujourd'hui cette journée de congé supplémentaire. Pour autant une belle participation de la population bruilloise a répondu à l'invitation de la municipalité.

On a pu remarquer cette année encore l'implication des enfants pour le chant de la Marseillaise dirigé par Mme Lucq, professeur à l'école La Source. La directrice, Mme Monta, qui l'accompagne habituellement dans cette démarche artistique (unanimement reconnue) était soudainement retenue par un souci de santé.

Avant de se rassembler dans la cour de l'école pour le défilé organisé avec les porte-drapeaux par l'Association des Anciens Combattants de Bruille-Odomez, vers le monument de Notre Dame, la cérémonie avait débuté à Bruille par la messe célébrée en l'église Saint Maurice par M. l'Abbé Jette et accompagnée par la chorale. S'en étaient suivis les moments de recueillement au monument aux Morts et sur la tombe du Lieutenant britannique John Dales THORNLEY tué sur notre sol en 1918.

FOOTBALL

En ce début de saison footballistique 2015-2016, un accord de partenariat a été signé entre le RCBSA et le VAFC marquant ainsi la volonté des deux clubs d'accompagner ensemble la formation et l'éducation des jeunes footballeurs.

Une première action a été mise en place ce mercredi avec une séance d'initiation au foot avec la présence de Joris Dauchy éducateur U8 au VAFC avec pour objectif de découvrir le football et la possibilité aux enfants d'intégrer le club bruillois.

Au cours de ce premier contact les jeunes présents ont réalisé des exercices basiques. Après un échauffement, ils ont découvert le contrôle passe ou la frappe, sous le regard de Philippe et Justin Surmont, éducateur au club local.

Pour Philippe Cambier, président du Racing, « *L'objectif de cette demi-journée est la découverte du football avec la possibilité pour les enfants d'intégrer le club et notamment le niveau U10-U11 qui manque d'effectifs* ».

Une seconde action est prévue, plus conviviale celle-là, pour les jeunes footballeurs : ils accompagneront les joueurs professionnels du VAFC à leur entrée sur le terrain lors d'une rencontre de championnat de Ligue 2 ou participeront à un plateau sportif lors de la mi-temps.

Avis aux intéressés 06.15.03.03.36 **retrouvez les infos, photos sur : *rcbsa.footeo.com***

BUDO CLUB

Cette deuxième année se présente pour le mieux pour le Budo Club. En effet depuis cette rentrée, en plus d'accueillir deux nouvelles disciplines : Le Sambo (art martial russe) et le yoga dynamique, les animateurs initient les enfants à partir de 4 ans aux arts martiaux, alors n'hésitez pas à venir essayer nos activités gratuitement. De plus, notre première initiation à la Marche Nordique a connu un réel succès, et nous allons en organiser d'autres très prochainement.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook (Budo Club Bruillois) ou au 07.60.40.25.72.

CIVISME

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les cinq ans par roulement. L'enquête de recensement porte sur la totalité de la population et des logements. La loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 définit les principes de la rénovation du recensement. L'Insee organise et contrôle la collecte des informations. Il exploite ensuite les questionnaires, établit et diffuse les chiffres de population légale. Ces chiffres sont authentifiés chaque année par un décret. Le recensement des habitants et des logements de Bruille Saint Amand sera réalisé en 2016. La collecte des renseignements auprès de nos concitoyens se déroulera du 21 janvier au 20 février.

Le grand changement intervenu depuis le dernier recensement de 2011 consiste à permettre à chaque personne recensée de pouvoir répondre aux questionnaires par internet. Bien entendu cette option n'est pas obligatoire et la remise des questionnaires pourra toujours se faire par l'intermédiaire des collecteurs ou directement en mairie.

Mes libertés s'arrêtent là où commencent celles de mes voisins !

Il arrive que nos Bruilloises et Bruillois viennent se plaindre en mairie pour des troubles de voisinage. Faut-il en déduire de l'intolérance, un manque de franchise vis à vis de son voisin ? Quelquefois ; **mais au départ ce sont surtout des actes d'incorrection, d'indiscipline, ou d'incivilité qui sont dénoncés.** Ce qui revient le plus souvent **c'est le bruit**. Son origine est très variée. Qu'il vienne de la musique, des moteurs, des klaxons intempestifs, des claquements de portières, des objets qu'on laisse s'entrechoquer, ou le cri des animaux, etc., **son caractère répétitif exaspère et crée les plus grands désagréments et les plus fortes tensions.**

Viennent ensuite d'autres plaintes comme :
- la **divagation des animaux**, des chiens en particulier qui peuvent se montrer agressifs ou occasionner des glissades, voire des accidents de circulation;
- la **végétation** qui développe des mauvaises graines ou qui déborde sur la propriété voisine, sur les trottoirs, l'espace public ;
- les **arbres ou arbustes** dont la hauteur n'est plus respectée en bordure de propriété;
- le ruissellement anormal de **l'eau de pluie ou des eaux usées** qui ne sentent pas la rose ;
- les **poubelles** mal rangées ou oubliées en permanence devant les habitations ;
- les **dépôts** en tout genre qui gênent la circulation des piétons et des poussettes ;
- les **voitures et remorques** mal garées ou qui encombrent continuellement nos trottoirs ;

Au sujet des trottoirs, comme le nom l'indique c'est l'endroit où l'on trotte, là où il est prévu de faire passer les piétons. Il revient à chacun d'en faciliter la circulation devant chez lui, parce qu'à l'inverse, en cas d'accident des responsabilités seraient attribuées à l'encontre de ceux qui, par négligence (enneigement, verglas, amas de feuilles etc.), ou délibérément gênent ou empêchent cette libre circulation
- les **odeurs et les fumées.** A ce sujet il est utile de rappeler que les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets à l'air libre, et notamment l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, taille de haies et arbustes, débroussaillage. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie (pour nous c'est Mortagne du Nord) ou faire l'objet d'un compostage individuel. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Pour bien vivre ensemble, chacun doit y mettre du sien et respecter son prochain. Quand ce n'est plus le cas et que les sanctions tombent il est malheureusement trop tard.

Nos Anciens avaient coutume de s'adresser directement -**mais courtoisement** - au fauteur de trouble. Une explication franche peut suffire, mais d'une façon ou d'une autre ceux qui font la sourde oreille s'exposent toujours à la répression. Chacun d'entre nous a la possibilité de s'adresser au **Point d'Accès au Droit Intercommunal de l'Amandinois,** ouvert au 42 rue d'Orchies à Saint Amand les Eaux, qui répond au 03 27 32 80 10 pour obtenir une information, un accès aux consultations juridiques gratuites ou une aide aux démarches juridiques et aux règlements amiables des litiges.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

VŒUX DU MAIRE

Balades Thermiques
Bruille-Saint-Amand
Le 1 février 2016
à 18h00

L'imagerie thermique pour observer les forces et les faiblesses des logements.

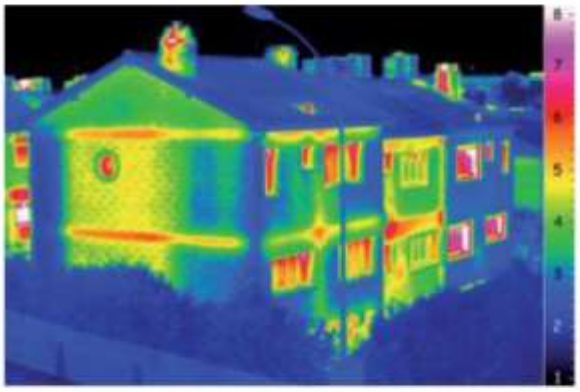

La commune de Bruille-Saint-Amand, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et l'Espace Info Energie de La Porte du Hainaut organisent une balade thermique **gratuite ouverte à tous** le lundi 1 février à 18h00.

Des balades instructives

La caméra thermique permet de mettre en évidence les pertes de chaleur dues aux ponts thermiques, aux tassements d'isolants et problèmes d'étanchéité. Accompagnés d'un conseiller énergie qui dispose d'une caméra infrarouge, vous tentez d'identifier et de comprendre les forces et faiblesses des logements. Ces balades conviviales ouvrent la discussion sur la performance énergétique des bâtiments et les travaux de rénovation. C'est une occasion exceptionnelle de **bénéficier de conseils personnalisés et d'un accompagnement gratuit de l'Espace Info Energie** sur les démarches d'amélioration de l'habitat !

Le déroulement de la balade

1. Rendez-vous sous la halle couverte place Désiré Dupont à 18h
2. Explication sur la caméra thermique 18h - 18h15
3. Départ de la balade 18h15
4. Arrêts devant les maisons des participants (10 maisons maximum)
5. Examen, interprétation et analyse des images prises par la caméra thermique (uniquement la façade côté rue)

Inscriptions et Modalités pratiques :

Inscription en mairie jusqu'au mercredi 27 janvier 2016.
Horaire et lieu de rendez-vous : place Désiré Dupont **à 18h00**.
La balade dure entre 1h et 1h30.

SITE WEB

Retrouvez toutes les infos sur www.bruillesaintmand.fr

Concert de Noël

Eglise Saint Maurice

rue de l' église - Bruille Saint Amand

5 décembre
20h00

entrée gratuite

Marché de Noël
13 décembre
10h - 18h
salle polyvalente
défilé de mode
attractions pour enfants
Nombreuses animations !
Renseignements : 06.50.12.74.02
bruille saint amand